



INFORMATIONS

A peine les fêtes de fin d'année et de la nouvelle année terminées, la France était plongée dans la dure réalité des attentats meurtriers de Charlie Hebdo et du supermarché casher. Ces attentats d'une violence extrême qu'il faut condamner nous ont rappelé que la France est en guerre, en guerre contre le terrorisme. Nos soldats combattent sur de nombreux théâtres d'opérations et dans plusieurs pays. Ces événements médiatisés à outrance ont provoqué un sursaut d'union nationale ; mais pour combien de temps !

L'année 2015 est pour nous une année de réformes importantes qui entreront en application tout au long de l'année :

Le redécoupage des cantons

La suppression de la moitié des cantons dans le Bas-Rhin a provoqué la création de nouveaux cantons d'une façon arbitraire. Ainsi notre canton de Villé est supprimé et rattaché avec d'autres cantons « sacrifiés » de la vallée de la Bruche, au nouveau canton de Mutzig qui comprend 51 communes et qui est peuplé de près de 47 000 habitants, notre ancien canton ne comptant que 10 850 habitants. Quelle aberration !! Chaque canton sera représenté au nouveau Conseil Départemental, précédemment Conseil Général par deux nouveaux conseillers départementaux formant obligatoirement un binôme femme/homme. Cette réforme devait faire des économies, eh bien non, puisque dès le départ le nombre de conseillers départementaux bas-rhinois passera de 44 à 46.

Les 22 et 29 mars prochains vous élirez une femme et un homme conseillers départementaux de notre nouveau canton et leurs suppléants. A ce jour, nous ne connaissons pas encore les compétences exactes de ce nouveau conseil dont les moyens financiers vont être sérieusement amputés par la création de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les nouvelles régions

Dans le but de rendre nos régions plus fortes, plus compétitives en face des régions des autres pays européens et moins vulnérables face à une mondialisation de plus en plus envahissante, le législateur a approuvé le nouveau redécoupage de nos régions. L'Alsace se retrouve au sein d'une mégarégion composée de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne Ardenne (soit l'ALCA), d'une superficie de plus de 54000 km² soit plus que la Belgique.

Quel non-sens culturel, historique et économique !

Personnellement, j'étais pour une région regroupant l'Alsace et la Lorraine et le Territoire de Belfort proche de l'Alsace géographiquement et sentimentalement. Mais comment voulez-vous que l'Assemblée Nationale écoute nos députés qui défendaient à Paris ce que les alsaciens avaient eux-mêmes refusé il y a 2 ans (référendum), c'était un combat d'arrière-garde perdu d'avance.

Les nouvelles régions sont approuvées, le Conseil Constitutionnel a enregistré le nouveau découpage. Il ne reste plus qu'à nos futurs et nouveaux Conseillers Régionaux qui sortiront des urnes cet automne, de se mettre au travail et de prouver que cette grande région était nécessaire et source d'économie !

Pour les collectivités plus proches du citoyen, les problèmes s'accumulent et les nuages s'amoncellent :

- L'Etat diminue de 30 % les dotations qu'il verse aux communes et à l'intercommunalité (Com Com),
Les finances communales étaient déjà malmenées, elles sont déséquilibrées : moins de ressources pour des charges nouvelles obligatoires. Et ceci est vrai aussi pour les Conseils Départementaux et le Conseil Régional.
- Le gouvernement a également annoncé qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes regroupant moins de 20 000 habitants ne devraient plus exister. C'est le cas de notre Com Com qui totalise 10 850 habitants. Que deviendrons-nous ? Avec qui allons-nous fusionner ?
- Afin de pallier au manque de moyens financiers de moyennes et petites communes, l'idée de la création de nouvelles communes fait son chemin. Par exemple dans le Haut-Rhin, les communes de Sigolsheim, Kientzheim et Kaysersberg ont décidé de fusionner. Tout cela est suspendu au-dessus de nos têtes comme l'épée de Damoclès et n'engendre pas forcément le dynamisme, l'optimisme qui fait défaut.

La diminution ainsi obtenue du manque de moyens financiers pour investir va à terme se répercuter sur l'activité des entreprises des BTP (bâtiments et travaux publics) dont les commandes des collectivités locales représentent 80 % de leurs activités.

Au milieu de cette ambiance morose et surtout brumeuse, que devient notre petite collectivité : STEIGE.

La municipalité et le conseil municipal ont décidé d'aller de l'avant :

- L'enfouissement de la ligne électrique de 20 000 volts a permis de remplacer les transformateurs obsolètes et également les coffrets vétustes de l'éclairage public.
Ce fut un chantier difficile par moment mais à force de courage et de persévérance, nous avons obtenu réparation et dédommagement : réfection des chemins défoncés etc...
La deuxième étape sera la dépose de l'ancienne ligne.
- Dans le cadre du contrat de territoire signé entre la commune et le conseil général, une somme de 600 000 € HT soit 720 000 € TTC, répartie entre la commune et le Conseil Général, a été inscrite pour l'aménagement de la place de la mairie et de l'église avec accessibilité du bâtiment de la mairie et de l'église pour les personnes à mobilité réduite. Est également prévu l'aménagement du parking à côté de l'église et l'aménagement sécurisé d'un tronçon de la RD 424.
L'accessibilité des transports en commun fera également partie de ces travaux qui devraient démarrer en été.
Ce projet important qui a fait l'objet de nombreuses réunions de travail et de réflexions est en cours d'approbation par le conseil municipal et fera l'objet d'une information spécifique.
- La montée en débit : pouvoir communiquer par internet d'une façon normale et de qualité est une nécessité impérieuse. C'est pourquoi en partenariat avec le conseil général, Steige a été retenu pour la montée en débit immédiatement, avant l'arrivée du très haut débit. Ce sera déjà une première étape importante. Où en sommes-nous ?
 - L'armoire de Steige a été réceptionnée par Orange

- La liaison fibre Villé – Steige a été terminée en décembre
 - On est maintenant dans la phase de mise en service. C'est à France Télécom – Orange d'intervenir pour faire les connections dans les sous-répartiteurs à Steige et à Villé.
 - La fin de ces travaux est prévue pour fin mars.
 - Pendant ce délai, les opérateurs vont se brancher dans les armoires. Les fournisseurs intéressés sont Orange, Free et SFR. Bouygues ne souhaite pas pour l'instant s'y installer.
 - Lorsque l'installation sera opérationnelle, les abonnés n'auront rien à faire sur leur installation.
 - Pour bénéficier de la montée en débit et du dégroupage total, il faudra bien entendu être équipé d'une prise sur le réseau du téléphone public.
 - Les abonnés devront contacter leur opérateur pour demander le dégroupage. Pour ceux qui avaient 2 abonnements, un FT et un SFR par exemple, un seul abonnement leur sera facturé.
 - Pour bénéficier du nouveau tarif, il faut impérativement attendre la fin de l'installation avant de contacter son opérateur. La mairie vous préviendra.
 - Le débit variera en fonction de l'état de vétusté (du bon ou du moins bon état) de l'installation du réseau de l'abonné. Longueur et épaisseur des câbles de cuivre qui desservent la maison.
 - Avec ces équipements de nouvelle génération, le débit sera supérieur à 5 mégas pour tout le monde. Les abonnés qui sont au cœur du village pourront même atteindre 10 à 20 mégas de débit.
- La construction d'une villa seniors par le promoteur « Maisons EDEN » de Wittenheim a démarré. Une prochaine information vous présentera son futur fonctionnement. Elle devrait être opérationnelle au printemps/été 2016. Ce bâtiment de 600 m2 habitables pourra accueillir 6 personnes âgées et ou handicapées et 3 familles d'accueil (deux titulaires et une remplaçante). La villa est livrée totalement équipée et meublée, son coût est estimé à plus de 1,2 M€.

Au niveau des finances publiques, nous avons pu alléger la dette de 255 000 €, ce qui nous permettra d'investir pour des projets financés par la commune (montée en débit et aménagement des places de la mairie et de l'église et de tous les autres travaux de voirie dont l'aménagement d'un tronçon de la Rd 424.

La rentrée 2014 a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Faute de moyens financiers, notre commune comme l'ensemble des communes du canton de Villé, ne s'est pas lancée dans la création d'activités périscolaires. La position des maires est claire. L'école est obligatoire et gratuite, si l'Etat et le législateur décident de changer son fonctionnement, qu'ils financent la totalité des coûts (infrastructures, embauche d'animateurs etc...)

La commune a bénéficié du fonds d'amorçage de cette réforme, soit 2400 € pour cette année scolaire.

Qu'avons-nous fait de cette somme ? Nous avons acheté un nouvel ordinateur pour l'école ainsi qu'une télévision avec grand écran plat pour pouvoir projeter des photos, documents, reportages depuis l'ordinateur.

Le reste de cette somme sera aussi utilisé pour participer au financement d'une classe d'équitation pour 34 élèves de Steige, qui se déroulera en juin 2015.

Les élus demandent à l'Etat de pérenniser ces fonds d'amorçage et de prendre en charge la totalité du coût des activités prévues par cette réforme en dehors du temps scolaire.

- Entretien des chemins

Une campagne de réfection des chemins ruraux et forestiers est en cours ainsi que de curage de fossés. Nous demandons que les consignes d'interdiction de circuler sur certains chemins en travaux soient respectées ainsi que les barrières de dégel. C'est tout simplement un acte de civisme qui tient compte du coût de ces investissements et une marque de respect pour le travail réalisé.

L'an 2015 sera marqué également par de nombreux grands anniversaires qui témoignent d'une belle longévité de nos concitoyens, due certainement à la qualité de notre environnement et du produit artisanal local, remède universel à tous les maux :

Ainsi nous avons déjà fêté :

- Les 75 ans de mariage, les noces d'Albâtre des époux Alice et Pierre HEIDET, mariés le 19 janvier 1940,
- Les 85 ans de Jean WERVER né le 1^{er} janvier 1930.

D'autres se profilent à l'horizon :

- 95 ans d'Alice HEIDET le 19 juillet
- 95 ans d'Augustine LOUX le 19 décembre
- 90 ans de Thérèse NUSBAUMER le 4 septembre
- 90 ans d'Alice LAVIGNE le 13 septembre
- 90 ans de Pierre BIRGER le 19 septembre
- 90 ans d'André LAVIGNE le 12 novembre
- 85 ans de Loni HUMBERT le 5 avril
- 85 ans de Marie Louise VASSEUR le 1^{er} juillet
- 85 ans de Madeleine HAEGEL le 6 juillet
- 85 ans de René PRINCE le 31 août
- 85 ans de Marie-Thérèse LAVIGNE le 21 octobre
- 85 ans de Georgette RICHARD le 5 novembre
- 85 ans de Marie-Thérèse ZIMMERMANN le 10 novembre.

La municipalité se fera un plaisir d'aller les féliciter et de leur présenter au nom de la population, des vœux de santé, de longévité et de bien-être au sein de la communauté villageoise.

De nouveaux octogénaires fêteront ensemble avec la municipalité, à la mairie selon une tradition récemment établie, leur entrée dans le 4^{ème} âge :

- Pierre SCHIEBER
- Marie-Louise QUIRIN
- Juliette WERVER
- Yolande PRINCE
- Etienne WERVER
- Bernard TARRACCA
- Monique WERVER
- Paul JACOB.

Cinq couples fêteront des anniversaires de mariage respectables :

Noces d'or : Marie-Thérèse PINARD et Bernard HARRE
Henriette SONNEFRAUD et Bernard DIDIER
Noces de diamant : Marie-Thérèse WEISSBECK et Lucien LAVIGNE
Simone BARONDEAU et Gilbert LAVIGNE
Noces de Palissandre : Alice ADRIAN et André LAVIGNE

D'ores et déjà, nous souhaitons à ces Steigeoises et Steigeois, un bon anniversaire, une bonne santé et de belles fêtes en perspective.

Réaménagement du cimetière

Nous remercions les personnes qui ont répondu en grand nombre - 120 - à l'enquête relative au réaménagement du cimetière.

Les réponses donnent les grandes orientations du cimetière qui débouchent sur :

- La création d'un columbarium : 21 demandes individuelles
- L'aménagement d'un jardin du souvenir : 27 demandes individuelles
- L'aménagement d'une dizaine de mini-tombes
- La réservation d'un emplacement d'une dizaine de tombe classique

Une cinquantaine de demandes de tombes classiques ne nécessitent pas d'emplacement supplémentaire, les demandeurs sont déjà concessionnaires d'une tombe familiale.

Les résultats de cette enquête doivent encore être affinés afin de cerner au plus près les besoins exprimés. Merci à vous toutes et à vous tous pour votre participation.

Depuis le début de cette année, la commune de Steige fait partie des 5920 communes rurales éligibles au prêt à taux zéro (PTZ). Le PTZ déjà destiné à l'accession de logements neufs est étendu à partir du 1^{er} janvier 2015, à l'achat d'un logement ancien, à condition toutefois d'effectuer des travaux de rénovation.

Les communes ont été sélectionnées pour «leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché ». Dans la vallée ont également été retenus Breitenbach, Maisongoutte, Triembach-au-Val et Villé.

Journée de formation au PSC1

Une journée de formation au Premier Secours Citoyen de niveau 1 est organisée à la mairie le 14 février de 8 h à 18 heures.

Le tarif de la formation est de 65 € par personne, il reste 8 places disponibles. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Antoine GOFFINET au 06 80 87 45 22.

Bien cordialement

Le Maire

Roland MANGIN